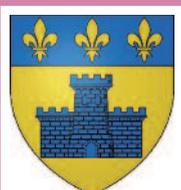


montredon labessonnié **infos**

Novélas de Montredoun



DOSSIER
ELECTIONS
Les nouvelles règles
SPECIAL



Janvier
2014



Le mot du maire

Nous voilà à l'aube de 2014....

Notre territoire aura connu un bouleversement conséquent durant cette période. Qui aurait pensé voir plus de 100 000 personnes passer sur la route de la vallée de l'Agout pour se rendre au Zoo ? On ne peut que s'en réjouir pour les retombées économiques mais ce n'est pas sans conséquences pour les riverains. La municipalité, la Communauté de communes et la direction du Zoo vont tout mettre en œuvre en 2014 pour éviter ces désagréments à nos concitoyens.

Un commerce alimentaire s'est installé dans des locaux flambant neufs, la station service va rouvrir ses portes en janvier. Dans la zone artisanale des Fournials, quasiment saturée, une entreprise de granit a regroupé ses 2 sites sur un seul atelier, installé de nouvelles machines et créé une nouvelle unité de découpe de blocs. Sur la même zone, un artisan ferronnier vient d'emménager dans des locaux neuf tandis qu'un autre atelier de granit, repris par une jeune dirigeante, vient de fêter ses trente ans d'activité. Et on pourrait citer encore d'autres entreprises sur notre commune... Un territoire où les acteurs économiques investissent est un territoire qui croit en l'avenir et aux hommes qui y vivent. Le P.L.U., adopté en cours d'année, a déjà permis de débloquer bon nombre de permis de construire qui vont enraciner des jeunes familles sur la commune.

Je l'avais annoncé lors du vote du budget 2013 : la municipalité a terminé cette année les gros programmes d'investissement qui avaient été planifiés de façon à être achevés avec la mandature et à ne pas hypothéquer les plans de l'équipe qui sera mise en place en mars prochain. Néanmoins le projet de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable et le diagnostic énergétique des bâtiments communaux devront être poursuivis et achevés en 2014. Je ne pouvais pas terminer cet éditorial sans évoquer le projet éolien qui suscite bien des inquiétudes pour une partie de la population. Une réunion d'information a été organisée par l'association Vent d'alerte. De son côté la municipalité, avec l'aide de plusieurs intervenants, a donné le cadre réglementaire technique et juridique. Je pense que la population montredonnaise devra être consultée sous forme d'un référendum d'initiative locale qui permettrait à chacun de se déterminer en toute liberté sur l'avenir de ce projet sur notre territoire.

Les fins d'années sont toujours un moment privilégié pour les rencontres en famille ou entre amis. Sachons préserver ces moments de convivialité. Au nom de tous les élus je vous souhaite une excellente année 2014 où santé, bonheur et réussite seront au rendez-vous.

Bien cordialement, votre Maire,
Jean-Paul Chamayou



Sommaire

- 2 - Editorial du Maire
Visite de Madame la Préfète
Bilan du centre de loisirs
- 3 - Conférences de l'été
Salon du livre de la Montagne
Le Cinéma... en numérique
Au bonheur des cloches
- 4 - Le planétarium... déjà 20 ans
Les 24h nautiques de Montredon
Le Zoo des 3 vallées
- 5 - La Communauté de communes Centre Tarn :
émergence d'une nouvelle communauté
Chantiers en cours de l'intercommunalité
- 6-7 - **Dossier spécial** « Elections municipales
et communautaires : nouvelles règles
électorales pour 2014 »
- 8 - Du côté des associations
Les écoles
- 9 - Repas de Noël des écoles
Marché de l'Avent
Le projet éolien
L'énergie sous surveillance
- 10 - L'eau : Quoi de neuf du côté de Malepique ?
- 11 - Petits travaux et équipements
Assainissement : d'un chantier à l'autre
- 12 - Incivilités
Permanences
Etat civil et Dernière minute

Visite de Madame la Préfète

Répondant à l'invitation du Conseiller général Jacques Bourges, la Préfète du Tarn, Josiane Chevalier, s'est rendue en compagnie du Sous-préfet sur notre territoire pour une tournée cantonale. L'objectif de cette visite était d'aborder, sur le terrain, avec la représentante de l'Etat et en présence des acteurs locaux, les problématiques importantes pour le développement en milieu rural: les PME à Rayssac, les producteurs et les circuits de proximité à Mont Roc et le tourisme à Arifat.

Sur notre commune, la préfète a visité en pré-ouverture une partie du zoo, avant une rencontre avec les élus, commune et communauté, et les professionnels de santé du Montredonnais (ASPROS) pour exposer la problématique de la santé en zone sous médicalisée, zone dans laquelle est classée notre commune. La déléguée de l'Agence régionale de santé (ARS) pour le Tarn, Madame Sgro, participait aussi à cette réunion. Les professionnels montredonnais (infirmières, médecin, pharmacien, kinésithérapeutes...) ont rappelé l'importance de la future maison de santé pluridisciplinaire qui devrait faciliter l'arrivée d'autres professionnels de santé. Elle permettra de partager les coûts d'installation et de fonctionnement, de renforcer l'activité médicale et ainsi de participer au maintien de la population sur le territoire. Madame la Préfète s'est montrée particulièrement intéressée par les arguments exposés et la motivation de l'ensemble de la société civile montredonnaise, pour ce projet.

Les personnalités ont procédé ensuite, autour du représentant de l'Etat, à la pose de la 1^{re} pierre de cette future maison de santé pluridisciplinaire, scellant ainsi son avenir montredonnais.



L'accueil de loisirs à Montredon, toujours plus d'enfants accueillis...!

D'année en année le centre de loisirs (ALSH) voit sa fréquentation augmenter un peu plus.

En 2013, ce sont près de cent enfants qui ont fréquenté la structure pour une moyenne de plus de 22 enfants par jour, soit une légère augmentation (+7%) par rapport à 2012, mais plus forte (+33%) chez les moins de 6 ans.

Le développement durable reste au centre de notre projet pédagogique ; de nombreuses activités ont été menées sur ce thème au rythme des saisons. Par ailleurs, comme les années précédentes, les enfants ont participé à des activités manuelles ou sportives mais apprécient aussi les exercices scientifiques (météo, mesures climat...). Le mini séjour organisé au mois de juillet à Saint Sernin sur Rance a été l'aboutissement de notre projet annuel sur les sports de pleine nature. Les enfants ont partagé des moments forts de vie collective, qu'ils garderont à n'en pas douter, longtemps dans un coin de leur tête..

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter l'équipe d'animation : 09.61.68.97.99
ou par messenger à clae.montredon@orange.fr.



Conférences de l'été 2013



Dans le droit fil des années précédentes, et encouragées par un public de fidèles, les « Estivales de Montredon », ont proposé cette année 3 conférences sur des thèmes très variés. Ainsi, la première accueillait Sylvie Vabre, chercheur au CNRS et Maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Toulouse, pour évoquer la vie peu commune d'un Montredonnais en la personne de Bernard Lavergne. Médecin, député et sénateur, le déroulé de la vie de ce « républicain tarnais en politique » nous a permis de redécouvrir un pan de l'histoire de France et parcourir un petit bout de la vie politique tarnaise depuis le coup d'état de 1851 jusqu'à la fin de l'année 1876. Conférence passionnante au cours de laquelle certaines personnes présentes dans l'assistance ont pu apporter quelques précisions sur l'histoire de la famille Lavergne et Montredon.

Dans un registre bien différent, Christian Moulis et Denis Larroque ont bien voulu, lors d'une seconde conférence, nous donner à voir « un siècle de rétrospective photographique du roquecourbain » et « clichés de scènes champêtres montredonnaises du siècle dernier » ; panorama photographique de 1872 à 1980 des lieux enchanteurs de notre patrimoine...



Fin août, nouveau voyage dans le passé grâce à la conférence de Jean Paul Alary sur les coiffes tarnaises permettant de découvrir ou redécouvrir pour certains cet accessoire vestimentaire féminin. Plus d'une centaine de coiffes étaient présentées lors de la causerie et sont restées à la disposition du public, exposées dans la salle du conseil pendant une dizaine de jours.

Pourquoi le CINÉ-SÉLECT a dû passer au format numérique ?



Courant 2012, l'association qui gère le Ciné-Sélect a été avertie que le su port argentique (35 mm) serait définitivement supprimé en 2013. Il y avait deux options possibles : ou fermer définitivement la salle et clore une vieille histoire d'amour, ou

trouver 93.000 € pour investir dans le nouveau système de projection. Pour l'équipe bénévole, après 55 ans de bons et loyaux services du cinéma montredonnais, cette belle histoire ne pouvait s'arrêter là.

C'est grâce à la ténacité des membres de l'association (AMACC), avec l'aide des instances publiques (Centre National du Cinéma, Région, Département, Municipalités...) et surtout grâce aux dons nombreux et importants des Montredonnais et de certains mécènes, cinéphiles ou non, que l'association a pu honorer le financement de ce vaste projet.

Maintenant équipée de projection numérique qui offre de multiples possibilités, comme la diffusion de films différents la même semaine, et pour continuer à aller de l'avant, l'AMACC a adhéré à un organisme qui propose des spectacles sur grand écran (concerts, opéras, événements sportifs...) soit en différé soit en direct. Première retransmission : le Ciné-Concert de Roberto ALAGNA qui a eu lieu le jeudi 19 décembre pour la modique somme de 11 € (au lieu des 50 à 70 € demandés habituellement pour accéder aux places en salles de spectacles). De nombreux Montredonnais ont répondu présent à cette « première ».

Le Ciné-Sélect est heureux de pouvoir apporter au milieu rural des spectacles de qualité, auparavant réservés aux grandes agglomérations, et de participer ainsi à la diffusion de la culture.



Salon du livre de la Montagne

Romans, littérature jeunesse, poésie, fictions, bandes dessinées et livres d'art étaient au rendez-vous du quatrième salon du livre de la Montagne de Montredon, offrant aux visiteurs du marché de l'Avent la possibilité de rencontrer plus d'une cinquantaine d'auteurs. Associées à cette manifestation, les éditions régionalistes Cordae Talvera, Vent Terral ou encore la Revue du Tarn diversifiaient l'offre pendant qu'un relieur faisait montre de son savoir-faire. Les enfants n'ont pas été oubliés puisqu'un atelier d'écriture leur était particulièrement dédié. Le salon 2013 restera un bon cru. Vive le livre !



Au bonheur des cloches...



La nouvelle association « **Au bonheur des cloches dal SALCLASET** », créée pour la sauvegarde de l'église St Salvy de Salclas, a organisé un concert le 16 juin, dont l'un des objectifs était de récolter des fonds pour restaurer l'édifice. La mairie a déjà entrepris pour sa part des travaux sur le clocher. Tout naturellement, c'est une rencontre musicale au programme éclectique et très festif qui s'est imposée pour cette journée.

L'accueil du public fut salué par la grande volée de la Demoiselle de Louison, notre Marie-Antoinette, connue à ce jour comme l'unique cloche du Tarn à volée tournante en état de fonctionner. C'était sa première sur grand écran, projetée à l'intérieur de l'église, faute de pouvoir accéder au clocher. Ont suivi les prestations des Sonneurs du Midi, avec les handbells, cloches à main aux sons purs et cristallins et un solo du guitariste danois Ulf Lundin, un vrai moment d'exception. Enfin est intervenu le chœur d'hommes « Fiesta » qui a enflammé l'assistance.

En somme, un vrai feu d'artifice de sons qui a enthousiasmé un public nombreux. La bonne humeur était au rendez-vous, tout comme la générosité, et avec un beau soleil en prime.

Planétarium... déjà 20 ans

C'est un bilan impressionnant que le Planétarium nous détaille pour ses 20 ans d'activité : plus de 100 000 personnes, le plus souvent des enfants et adolescents, venus pour quelques heures, une journée, une soirée, une semaine parfois à la découverte de notre univers et qui repartent émerveillés.

Des milliers de séances de planétarium animées en direct et adaptées au public, avec lorsque le temps s'y prête une observation du soleil et parfois même de Vénus. Des milliers de visites de l'observatoire, des centaines de soirées publiques, 20 000 décollages de fusées hydro-pneumatiques, des centaines d'ateliers spécifiques pour les groupes scolaires, centres de loisirs... et la liste est longue. Voilà ce que sont les 20 ans du Planétarium observatoire...

Mais comme il est aussi tourné vers l'avenir, le Planétarium recevait en mai dernier, au cours d'une soirée conviviale, l'ensemble du personnel administratif de la 3CT afin de lui permettre de connaître les atouts du territoire. Ce sont ensuite les élus de la 3CT qui étaient conviés à leur tour à découvrir notre Planétarium après une visite du site d'Ari-fat. Enfin l'été venu, le planétarium Observatoire participait à la réception des jeunes de la communauté Centre Tarn à l'occasion des jeux inter-villages organisés habituellement par l'ancienne Communauté du Réalmontais. Près de 90 enfants ont pu ainsi découvrir constellations et galaxies, de façon conviviale, en écoutant l'animateur, Emmanuel Pellegrin leur raconter avec pédagogie l'Espace!



Enfin, le Planétarium a accueilli à nouveau les « ateliers Cyberbase » entre ses murs. Ils sont ouverts à tous un jeudi sur deux et réservés aux clubs des Aînés ruraux tous les mardis. Cette expérience est une réussite avec une excellente fréquentation, la plus importante de la nouvelle communauté de Communes.

Les 24 h de Montredon...

C'est un pari insensé, qui a germé dans la tête de notre maître nageur, Max Lesauvage, un soir du mois de juillet : créer un relais de nageurs de la commune qui se suivraient sans interruption durant 24 h dans le grand bassin de notre piscine municipale... Pari insensé... mais « impossible » n'est pas montredonnais !

Piqués au jeu, de nombreux Montredonnais, résidents ou en vacances, jeunes et moins jeunes s'y sont mis ; et ils ont été 170 à se relayer plus de 200 fois pour arpenter la ligne d'eau. Au bout de 24 heures ce sont 52 km 525 qui ont été parcourus! Les plus motivés ont assuré les horaires de fin de nuit, principalement des jeunes mais chacun des 170 participants a donné de son temps : avant de partir au travail pour ceux qui n'étaient pas en congés, ou le soir pour ceux qui voulaient en faire une fête et après une belle soirée organisée par le café du Midi. Sans oublier le doyen des nageurs, Jeannot Maurel qui a assuré l'ouverture et la fermeture de ce marathon nautique.

Epuisé mais heureux, Max Lesauvage, remerciait tous ceux qui ont contribué au succès de cette manifestation et qui ont ainsi montré leur attachement à cette piscine, partie intégrante de notre patrimoine communal.



Le Zoo des 3 vallées

« Le Zoo des trois vallées : un parc animalier exceptionnel issu d'un rêve fou » titrait un hebdomadaire départemental au début de l'été. Chacun a pu s'en rendre compte : après cinq années de travaux qui, aux yeux de certains, laissaient planer un doute sur l'aboutissement du projet, le Zoo des trois vallées a ouvert ses portes fin juin 2013. Et, en avant première, le propriétaire du zoo, le Docteur Ferrara, a invité tous les habitants de la commune à une soirée « portes ouvertes » pour qu'ils se rendent compte par eux-mêmes de la prouesse technique réalisée sur leur territoire mais aussi qu'ils viennent s'imprégner de l'ambiance si particulière de ce parc et de la magie des lieux.

Grace à une campagne de communication efficace, la fréquentation a largement dépassé les espérances puisque ce sont plus de 100 000 visiteurs qui ont parcouru les 4 kms de piste au cœur d'un magnifique site préservé de 70 ha où sont présents plus de 1200 animaux. Il faut dire que le bon retour des premiers visiteurs, relayé par les réseaux sociaux, a largement contribué au succès du parc. Mais cette affluence, particulièrement importante au mois d'août, n'a pas été sans contrainte pour certains riverains et pour les usagers de la route de la Vallée de l'Agout dont la circulation a été perturbée par la file d'attente de visiteurs du zoo.

Au-delà de ces nuisances qui font l'objet d'entretiens avec la direction du zoo pour y remédier en 2014, le parc constitue un gisement d'emplois puisque, selon la



période de l'année, de 30 à 50 salariés y travaillent. Il est important aussi en terme d'image de notre commune, nature et tourisme vert, qu'il véhicule bien au-delà du département et par conséquent en termes de retombées économiques (hébergement, commerces, restauration). Une réflexion est en cours avec l'intercommunalité, l'Office de tourisme et le Zoo pour mettre en synergie l'offre touristique de la commune mais aussi de la communauté avec le développement du parc zoologique de façon à accueillir et garder plus longtemps sur notre territoire une partie des visiteurs.

Après un incident, l'évasion d'un caracal, à la veille des vacances d'automne qui a contraint le zoo à quelques semaines de fermeture, l'activité a repris normalement. Comme à toutes les entreprises qui ont choisi de travailler sur notre territoire, nous souhaitons plein succès au Zoo des 3 vallées qui porte loin le nom de notre commune.





Communauté de Communes Centre Tarn

2013, émergence de la nouvelle intercommunalité et continuité des projets

La vie intercommunale a été marquée cette année par la mise en œuvre de la fusion au 1^{er} janvier des Communautés de Communes du Réalmontais et du Montredonnais. Elle s'est concrétisée par le choix de la nouvelle dénomination « Communauté de Communes Centre Tarn » (3.C.T.) et d'une nouvelle identité visuelle, destinées à concrétiser ce changement. Bien préparée en amont cette fusion s'est inscrite dans la continuité des actions programmées par chaque intercommunalité. 2013 a ainsi vu la mise en œuvre de nombreuses actions et réalisations :

L'inauguration de l'Espace Intercommunal Centre Tarn (EICT) a été l'occasion pour la population, les acteurs économiques et les partenaires institutionnels de découvrir la diversité et la qualité de l'offre de services de ce nouvel équipement :

- médiathèque et cyber base intercommunale,
- Relais Services Publics (RSP),
- permanences institutionnelles (Centre des Finances Publiques, ADMR de Réalmont, Protection Maternelle et Infantile (PMI), assistantes sociales du Conseil Général, MSA, CPAM, mission locale pour l'emploi des jeunes),
- salles d'exposition, de réunion et conférence,
- hôtel et espace rencontre entreprises, espace télétravail.

Sa fréquentation depuis son ouverture illustre la capacité de cet équipement à apporter les services attendus par la population tout en contribuant au maintien de l'attractivité de notre territoire.

Développement économique :

- Lancement des travaux de l'atelier découpe et transformation multi-espèces situé à Laboutarié,
- Mise en œuvre du schéma de développement économique (3 zones d'activités à l'étude à Laboutarié, Les Fournials et Lomers),
- Lancement des travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de Montredon Labessonnié et finalisation du projet de maison de santé pluridisciplinaire de Réalmont.
- Labellisation du Relais Services Publics situé au sein de l'EICT (Espace Intercommunal Centre Tarn).
- Modernisation du pôle artisanal et commercial : aménagement d'un local pour l'association des commerçants dans les locaux de l'office de tourisme intercommunal, lancement d'une étude "déplacements, accessibilité et circulation" sur les communes de Réalmont, Laboutarié, Lomers, Saint-Lieux Lafenasse, lancement d'un observatoire économique et des services.

Tourisme :

- Naissance du nouvel Office de Tourisme Intercommunal Centre Tarn, issu de la fusion des précédentes structures.

Vie sociale :

- Recrutement d'une nouvelle animatrice pour le RAM intercommunal,
- Réaménagement de la crèche « La Farandole »,
- Diagnostic et renégociation du contrat enfance jeunesse.

Culture :

- Lancement des travaux de l'antenne médiathèque de Lomers et finalisation du projet d'antenne tourisme et médiathèque de Montredon Labessonnié,
- Lancement de la réflexion pour l'organisation des points d'appui.

Cadre de vie :

- Poursuite de l'effort annuel d'investissement sur le réseau de voirie,
- Harmonisation des tournées ordures ménagères et collecte sélective,
- Lancement d'une réflexion visant à l'organisation d'un service à la demande d'enlèvement des encombrants.

Communication :

- Refonte des sites internet 3CT et Office de Tourisme Intercommunal avec le projet de création d'un portail unique de territoire orienté vers les services.

Le Président,
Jean-Luc CANTALOUBE



Les chantiers de l'intercommunalité

Certains des travaux menés cette année par la Communauté Centre Tarn constituent l'aboutissement de projets initiés par la communauté de communes du Montredonnais (maison de santé, assainissement des Fournials) ; d'autres ont été décidés dans le cadre de l'activité de la nouvelle Communauté Centre Tarn (médiathèque).

Sur le terrain qui doit accueillir la **Maison de Santé Pluridisciplinaire** existait une petite mare ce qui laissait à penser qu'au moins une partie de l'année il y avait présence d'une nappe. En dépit de ces apparences, les études préparatoires n'ont abordé que succinctement l'aspect état hydrique du sol et hydrogéologie alors que la parcelle présentait un milieu hétérogène qui aurait mérité une prospection plus resserrée. Dès les premiers travaux de terrassement, les drains ancestraux faits d'alignements de galets furent coupés. L'absence de protection du chantier contre le ruissellement conjuguée à d'importantes précipitations ont aggravé la situation. L'eau a donc tout naturellement envahi la partie basse de la plateforme du chantier et bloqué les travaux. Après deux mois de palabres stériles nous avons été obligés de lancer une nouvelle procédure de marché pour ce lot ; résultat : presque 6 mois de perdus et un supplément de travaux à financer... Le chantier devrait reprendre courant Janvier.

L'antenne de la **médiathèque** intercommunale occupera le siège de l'ancienne Communauté de Communes. Seuls des travaux intérieurs de réaménagement de l'espace seront nécessaires. Tout devrait être prêt avant le début de la saison touristique.

Assainissement pour les entreprises : Une station d'épuration (STEP) avait été construite il y a 3 ans par la CC du Montredonnais à proximité de la zone artisanale des Fournials pour traiter les eaux usées de l'ESAT. Elle avait été calibrée pour pouvoir recevoir d'autres ateliers. En 2013, un réseau d'assainissement a été mis en place de façon à desservir les autres entreprises et optimiser le fonctionnement de la STEP. Sur ces canalisations vient se greffer un autre réseau, communal. Il récupère les eaux usées des habitations du hameau et devrait pouvoir accueillir, à terme, les effluents du futur lotissement envisagé.



ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014

COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIE



Ce qui va changer

> Qui va-t-on élire les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire **19 Conseillers Municipaux**. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

En même temps, vous élierez pour la première fois les Conseillers Communautaires. Ils représentent notre commune au sein de la **Communauté de Communes Centre Tarn (3CT)** dont la commune est membre. Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et les candidats à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer.

> Qui peut voter lors des élections municipales et communautaires ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

> Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

> Comment les Conseillers Municipaux et Communautaires sont-ils élus ?

Le mode de scrutin change dans votre commune : les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Attention, si vous écrivez sur votre bulletin de vote, il sera nul et votre voix ne sera pas prise en compte.

En même temps vous élirez pour la première fois un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous votez en prenant un bulletin de vote sur lequel figurent ces deux listes que vous ne pouvez pas modifier.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

> Comment faire si je souhaite être candidat ?

Un mémento à l'usage des candidats est disponible sur le site internet du ministère de l'Intérieur (<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>). Il leur indique les démarches à suivre et notamment pour la déclaration de candidature qui est obligatoire. **Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures.** La candidature est déposée à la préfecture ou la sous-préfecture.

> Ce qui est nouveau :

1. Présentation d'une pièce d'identité pour voter
2. Déclaration de candidature obligatoire
3. Impossibilité de voter pour une personne non candidate
4. Interdiction du panachage - changement de mode de scrutin
5. Élection des conseillers communautaires

Pour plus d'informations : <http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections



Du côté des associations

Une année sportive et culturelle riche en manifestations se termine. Comme à l'accoutumée le monde associatif est très actif sur notre territoire. Du côté des sports collectifs le nombre d'adhérents reste élevé pour une commune de notre taille. L'esprit d'équipe fait encore recette dans nos campagnes. L'OM XV a engagé 4 équipes sous ses couleurs dont une de cadets et une de juniors ce qui ménage l'avenir. Suite à la montée en Promotion Honneur, les résultats sont inégaux mais la motivation reste intacte. La saison dernière s'est clôturée par les 20 ans du club : Bon anniversaire !



Du côté de l'ASM, la mise en place de l'Entente avec Réalmont a permis de constituer des équipes suffisamment nombreuses pour chaque catégorie d'âge, de U 11 à U 17. Nous félicitons Michel Farenc pour ses 50 ans de services rendus au football qui lui ont valu la médaille d'or du district. Du côté du judo, de nombreux judokas sont montés sur les podiums aux compétitions officielles comme amicales. Cette moisson de médailles reflète l'excellente vitalité du club. Félicitations à Adeline Benne qui a terminé 5ème aux Championnats de France universitaires. Les autres sports (volley, vélo, tir à l'arc, cheval, etc...) ne sont pas en reste. Ils ne participent pas tous à des compétitions mais donnent du plaisir à leurs adhérents.

Ainsi l'étrier montredonnais qui depuis 1989 a initié de nombreux enfants et jeunes au plaisir du cheval et qui a inauguré, en décembre, un nouveau manège, installé sous un ancien hangar. Cet aménagement, réalisé en partie par des bénévoles, devrait faciliter l'apprentissage et l'entraînement des jeunes cavaliers surtout en hiver.



Mais il y a aussi toutes les autres associations, culturelles ou sociales ; l'ADMR, le planétarium qui a fêté ses 20 ans, le cinéma qui vient de s'équiper du numérique. Ou bien les Aînés, qui sont partis une semaine visiter les grands sites de la seconde guerre mondiale en Normandie : plages du débarquement, mémorial, cimetières militaires, mais aussi le casino de Deauville sans oublier bien entendu une visite dans une ferme typique pour y déguster cidre, calvados, et pommeau !

De façon à aider ces associations et malgré la diminution des dotations de l'Etat la commune s'efforce comme chaque année de maintenir le même budget. Ainsi 16 500 € ont été alloués aux associations montredonnaises en 2013. A ces aides directes, il convient de rajouter également la mise à disposition des salles et des employés pour une aide matérielle (podium, entretien des stades, traçage des terrains).



On peut se féliciter du dynamisme associatif qui crée du lien social sur notre territoire. Un grand merci à tous les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année dans les associations et qui donnent une image dynamique de notre commune.

Il peut arriver enfin que des manifestations sportives et ludiques se déroulent en dehors du cadre strict associatif, comme les jeux inter villages de la communauté Centre Tarn qui ont eu lieu chez nous cette année et qui ont vu 3 équipes de la commune se placer dans les quatre premières.



La **rentrée scolaire** a eu lieu dans de bonnes conditions. Les effectifs sont en légère baisse en ce qui concerne les écoles du village, tant du côté du privé que de La Sigourre, mais en forte progression pour l'école des Fournials (+30%). A la rentrée notre commune comptait 182 enfants inscrits, se répartissant ainsi :

- **La Sigourre** : 68 élèves dont 27 chez Madame HERAIL, directrice, 19 chez Madame CABROL et 22 chez Mesdames PAYRASTRE et TOURNIE.
- **Les Fournials** : 47 enfants ont été accueillis par Madame FONDEVIELLE, directrice, et Mesdames MONTEILLET et TOURNIE (les lundis pour cette dernière). Madame PRAT remplacera Madame FONDEVIELLE durant son congé de maternité.
- **L'école Privée** accueille, quant à elle, 67 élèves, dont 20 pour la classe de Madame DIDIER-FABRE, nouvelle directrice à qui nous souhaitons plein succès dans sa mission. Il y a aussi 21 enfants chez Madame BARNETO et 26 chez Madame MESSAGER.

Les **travaux et l'équipement** au cours de l'année 2013 s'élevaient à 23.220 €. En début d'année nous avons remplacé les photocopieurs des deux écoles publiques. A l'école maternelle de La Sigourre, du mobilier a été acheté (tables et chaises).

Mais cette année le gros des travaux a porté plutôt sur l'école des Fournials, pour un montant de plus de 18 600 €, qui a concerné :

- la remise aux normes de l'installation électrique,
- le remplacement de rideaux occultant et ignifugés au dortoir,
- le remplacement d'ouvrants : 4 fenêtres PVC double vitrage.

Ainsi se termine le programme de renouvellement des ouvrages engagé par la municipalité sur ce mandat. A noter que ces trois chantiers ont bénéficié d'une aide de l'Etat et du Conseil Général pour 4.658 € chacun. Du mobilier aussi a été renouvelé, chaises et tables, en classe ainsi qu'à la cantine où toutes les tables ont été remplacées. Enfin le remplacement de trois tableaux sur pied par des tableaux muraux, réalisé par les services techniques, a permis de libérer de la place.

Rythmes scolaires : des concertations ont eu lieu pour la mise en place des nouveaux rythmes imposés par la loi et entreront en vigueur dès la rentrée prochaine (Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 8h45-11h45 et 13h15-15h30 & Mercredi : 9h00-12h). Les temps d'Activités Pédagogiques Complémentaires ou APC auront lieu les Mardi et Jeudi de 15h45 à 16h15.

Concernant l'APC, trois types d'activité pourraient être proposés :

- une aide aux enfants rencontrant des difficultés dans leur apprentissage,
- une aide au travail personnel,
- des activités prévues par le projet d'école, en lien le cas échéant avec un projet éducatif territorial.

Enfin une mission pédagogique a été confiée à Monsieur LESAUVAGE, agréé par l'Education Nationale et mis à disposition par le Centre de gestion de la fonction territoriale. Cette mission, actée par le Conseil Municipal, à raison de 10 heures hebdomadaires, pour une période de 5 mois à partir du 1^{er} novembre 2013, aura trois objectifs :

- développer l'éducation physique et sportive dans toutes les écoles primaires de la commune,
- mener une réflexion sur les rythmes scolaires pour la rentrée 2013-2014,
- réfléchir sur un projet « piscine 2014 ».



Les 3 écoles de la commune le jour du cross.

Marché de l'Avent



Prévu initialement sur un autre site et annulé ensuite en raison de contraintes techniques, le marché de Noël n'a pu se réaliser. A sept semaines de la date butoir, le marché de l'Avent a dû prendre la relève de cette manifestation traditionnelle. Mais grâce à la réac-

tivité de tous, nous avons pu proposer aux Montredonnais et aux visiteurs une belle journée, conviviale et chaleureuse, dans la galerie ou à l'extérieur.

Les écoles ont proposé des petits objets, des gâteaux, du jus de pomme local ainsi que le traditionnel vin chaud et la bourse aux jouets. Les artisans exposaient les objets qu'ils ont fabriqués tout au long de l'année

suggérant des idées cadeaux, le tout dans des odeurs de praline et de miel. Il y avait bien sûr l'atelier de chocolat autour duquel s'agglutinaient les enfants, et même une vente de sapins et des ballades en poney. Dans l'Office de tourisme, était installé le "Guignol du passage". Petits et grands ont pu assister tout au long de la journée à des spectacles de marionnettes. Les "Auteurs en herbes" de l'atelier d'écriture rattaché à la bibliothèque ont raconté leurs histoires avant de rencontrer les auteurs qui exposaient au salon du livre.

Pour les plus grands avait été aussi prévue une restauration sur place avec un menu de Noël. En fin de journée, le Père Noël n'a pas oublié de venir retirer son courrier ; il est reparti avec une quarantaine de lettres et de



dessins. Les enfants étant très sages, il a promis de revenir l'an prochain. Nous l'attendrons... ! Nous remercions les bénévoles et les employés municipaux qui ont contribué à la réussite de cette journée. Nous regrettons que certains exposants n'aient pu, faute de place, installer leur stand.

Noël des enfants



Comme chaque année, tous les enfants scolarisés sur le territoire de la commune, ainsi que leurs maîtresses, étaient conviés au traditionnel repas de Noël servi à la salle polyvalente. Les enfants ont bien apprécié ce repas de fête. Après une petite récréation ils ont assisté au spectacle de magie présenté par Sylvio et son assistante Nathalie. A plusieurs reprises le magicien a invité des enfants à monter sur scène pour effectuer avec lui un tour de magie sous les yeux ébahis de leurs petits camarades. Grâce à un de ses tours nous avons pu voir la neige voler dans la salle... ! Pour clôturer cette journée festive, avant de repartir vers leur école respective, les participants ont partagé un petit goûter. Un remerciement à l'ensemble des personnels des cantines publiques et privées et de l'ALAE qui, comme à son habitude, a contribué à la réussite de cette journée exceptionnelle.

Le projet éolien....

Il y a un an, dans le bulletin communal de janvier 2013, la municipalité informait les Montredonnais de l'étude en cours d'une Zone de Développement Eolien (ZDE) sur la commune et écrivait notamment : « Si l'Etat donne son accord....sur ce projet de zone, il appartiendra alors au Conseil municipal d'en débattre et de se prononcer pour ou contre l'installation d'éoliennes sur notre commune. ». Rappelons que l'étude d'une ZDE n'est en rien un blanc-seing accordé à un opérateur, mais un inventaire préalable (et obligatoire à ce moment) des potentialités éoliennes, une sorte d'outil d'aide à la décision, qui ne préjuge en rien du choix ultérieur des maîtres d'ouvrage. Dans notre cas, le bureau d'études a identifié deux zones de 70 à 80 ha de superficie, l'une vers Paulhe, l'autre vers Bellegarde.

Après une réunion publique de présentation des résultats de cette étude, réunion annoncée par voie de presse et qui s'est tenue le 28 février 2013, en présence d'une quinzaine de personnes, un opérateur éolien, EDF-EN, s'est saisi du projet et a organisé le 21 mai une réunion de présentation à laquelle ont assisté nombre de nos concitoyens. L'entreprise a proposé un calendrier « au pas de charge », qui a provoqué, à juste titre, des réactions d'incompréhension et d'irritation, parfois contradictoires, parmi nos concitoyens.

Peu après, la Préfecture nous informait que la rédaction du règlement du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) ne permettait pas l'installation de production d'énergies renouvelables. En conséquence, l'instruction éventuelle de permis de construire pour des éoliennes ne pouvait aboutir de façon positive. Nous en avons informé l'opérateur et lui avons demandé de suspendre l'avancement du projet.

La reprise du projet exige donc au préalable une révision du P.L.U. qui ne peut se faire qu'avec l'assentiment du Conseil municipal. Bien que cette opération soit techniquement réalisable, les élus ne souhaitent pas engager dans l'urgence notre collectivité sur un projet à long terme qu'une équipe municipale renouvelée aurait ensuite à gérer. Le Conseil a donc adopté un moratoire qui, pour notre collectivité, gèle l'avancement du projet.

Et dans l'intervalle, afin de répondre aux interrogations bien naturelles des Montredonnais, la municipalité, en collaboration avec un groupe de citoyens, a mis à profit ce délai pour organiser une réunion d'information impartiale et objective sur ce projet en faisant appel à des experts extérieurs neutres. Cette réunion s'est tenue le 29 novembre à la salle polyvalente. Elle était animée par cinq cadres techniques compétents dans le domaine des énergies renouvelables auprès de collectivités (Conseil général) ou d'organismes (Pays albigeois, Parc du Haut Languedoc, LPO). Elle a mis en lumière certaines contraintes, notamment environnementales, qui pourraient constituer un obstacle au projet.

De leur côté, certains Montredonnais opposés à ce projet se sont regroupés en association, avec des habitants d'autres communes, et ont organisé aussi une réunion le 8 novembre.

L'énergie sous surveillance

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, et aussi d'une saine gestion, la commune a pour objectif d'économiser l'énergie. Nous essayons de mettre en œuvre des outils qui permettent d'améliorer la « traque » des consommations excessives ou inutiles sur tous les postes publics.

En partenariat avec le Pays Albigeois, nous avons mis en place une « gestion énergétique du patrimoine en ligne » (6 EP WEB 360). Cette méthode, informatisée, permet de prendre en compte une fois pour toute les différentes caractéristiques des bâtiments et équipements du patrimoine communal et d'intégrer les nouvelles mesures et les comptages des divers postes ; elle tient compte aussi de la durée de vie de ces matériels.

Le traitement de ces données et l'interprétation des résultats fournissent un outil d'aide à la décision pour améliorer les performances. Ce qui devrait nous permettre :

- de gérer au mieux le bilan énergétique de notre patrimoine (véhicules, fioul, chauffage électrique, travaux à prévoir),
- de réduire les coûts,
- d'évaluer en amont l'impact énergétique et environnemental,
- de contrôler, à l'aval, les gains acquis et de maintenir la performance dans la durée.

En outre, concernant l'éclairage public communal, ce logiciel nous permet de visualiser immédiatement les dépenses engagées et les soldes de crédit, mais aussi d'estimer au mieux les consommations et les coûts pour l'exercice budgétaire de l'année suivante.

L'eau : Quoi de neuf du côté de Malepique ?

En janvier 2012, le bulletin municipal contenait un dossier spécial sur « l'eau communale » qui traitait de l'historique des sources, des problèmes quantitatifs et qualitatifs de la ressource, des caractéristiques du réseau de distribution et des projets d'amélioration envisagés.

De la problématique posée émergeaient deux objectifs :

- trouver des ressources supplémentaires,
- mettre aux normes l'eau distribuée, certes potable, mais trop souvent non conforme.

Dans le bulletin municipal de janvier 2013, était relaté l'état d'avancement du projet d'alimentation en eau ainsi que les études et travaux réalisés au cours de l'année 2012, à savoir :

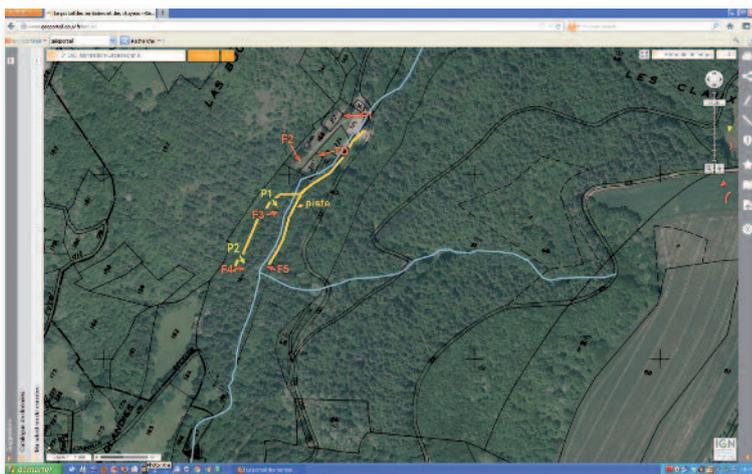
- l'étude prospective sur l'eau potable qui proposait trois solutions dont principalement la recherche de ressources locales ou l'alimentation par le syndicat du Dadou,
- le choix de la solution locale qui impliquait au préalable une campagne de prospection et de forages de reconnaissance,
- la réalisation de 3 forages jusqu'à 80 m durant l'été,
- les premiers essais de pompage pour tester les nappes.

Ces travaux ont mis en évidence une eau de meilleure qualité mais en quantité insuffisante pour diluer les sources actuelles. Les hydrogéologues ayant détecté une nappe superficielle à l'hydraulicité assez forte, située entre 8 et 11 mètres de profondeur, il a été décidé de poursuivre par :

- l'ouverture, sur le même périmètre, de deux puits destinés à capter cette nappe superficielle,
- une campagne d'essais de pompage sur ces puits et, simultanément, la détermination de la qualité physico-chimique de l'eau extraite.
- et l'équipement du forage FML3 avec une pompe plus puissante.

Les puits ont été creusés début février 2013 à proximité des forages jusqu'au socle dolomitique à une profondeur de 11 mètres. Plusieurs pompages d'essai ont été réalisés entre février et septembre afin de nettoyer et mettre en service les ouvrages. Mais les essais définitifs n'ont pu être réalisés qu'à l'étiage des nappes, et il a fallu attendre octobre-novembre, de façon à être au minimum des ressources pour que les résultats soient représentatifs. Une nouvelle pompe, plus puissante, a été installée sur le forage FML3.

Le premier essai pour obtenir un complément de ressource idéal, environ 250 m³/jour, a été réalisé du 8 au 10 octobre en pom-



pant simultanément sur le puits P2 et le forage FML3. Mais au bout de 42h, le puits s'est tari. L'hydraulicité de la nappe superficielle s'est révélée bien plus faible que prévu par les experts.

Le second essai pour mesurer la « solidité » des nappes plus profondes a consisté à tirer 160 m³/j sans interruption durant près de 1000 heures sur FML3 ; le forage a assuré ce débit sans forte baisse du niveau.

La bonne qualité de l'eau pompée dans P2 comme dans FML3 se révèle confirmée : 3 µg/l dans le puits et 5 dans le forage donc largement inférieur au seuil de 10 µg/l. Mais, en l'état actuel de nos mesures, le débit disponible ne permet pas une dilution suffisante de l'eau des sources ; le taux légal d'arsenic pourrait être dépassé quelques mois de l'année.

Nous attendons les conclusions du bureau d'études sur les opérations menées en 2013 et peut-être d'autres essais de pompage plus intenses sur la nappe profonde mais il est fort probable que la mise en place d'une station de désarsenication sera le prochain grand chantier en matière d'alimentation en eau de la commune. Les participations du conseil général et de l'agence de l'eau, acquises au début du projet, devraient couvrir 80% du coût de l'opération.

Au préalable il faudra obtenir l'agrément préfectoral pour exploiter le nouveau périmètre de Malepique et conclure la cession des parcelles actuellement en cours de négociation.

Consciente de l'urgence, tant vis-à-vis des usagers que de l'ARS, l'équipe municipale souhaite que ce projet aboutisse au cours de l'année 2014, de façon à mettre à la disposition des Montredonnais desservis par la régie municipale une ressource « locale » en eau, suffisante et conforme à la réglementation, à un coût inférieur à celui qu'aurait impliqué le projet de connexion au SIAH Dadou.



Petits travaux et équipements

VOIRIE : Le programme de voirie 2013 attribué aux entreprises Carceller et Maillet pour un montant de 103 000 € n'est malheureusement pas encore terminé. Des travaux ont été réalisés sur le chemin du Griffoulet, de la Peyrétie, de la Grange, de Fau de Brande et de la Bruninquillé mais le décaissement de la rue de Laylayé, programmé avant la fin de l'année, est encore à l'ordre du jour. Les autres travaux tels que l'élagage et le curage des fossés, le renforcement ou l'enrochement de bas-côtés, et l'entretien des aqueducs ont été effectués pour un montant d'environ 20 000 €.

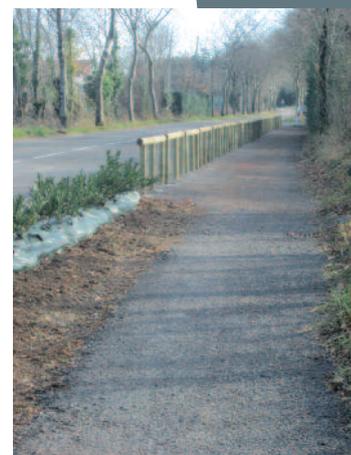
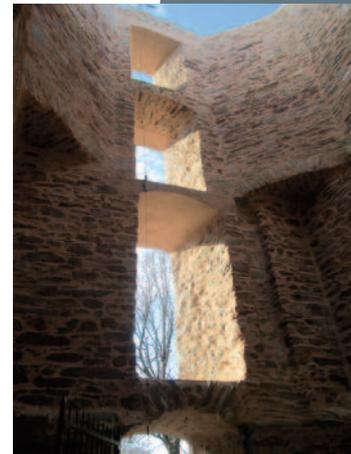
DENEIGEMENT : La réglementation routière oblige les collectivités à être propriétaires des lames de déneigement. L'achat de la deuxième a été réalisé cette année. Elle sera mise à disposition d'un agriculteur en remplacement de la sienne. Nous devons remercier les employés communaux et les deux prestataires qui chaque année, souvent dans des conditions climatiques difficiles, assurent le déneigement de nos routes communales.

CHEMIN PIETONNIER : Mettant à profit les travaux d'assainissement de la dernière tranche « Cornebise », la municipalité a optimisé le chantier en créant un chemin piétonnier sur le tracé de la conduite. Ainsi le sentier de promenade qui longe la RD 89, Route de Lacaune, a été prolongé et sécurisé tout le long de la voie départementale, ce qui permet de rejoindre le chemin de Ruffis en toute tranquillité. Puis il traverse la parcelle communale de l'Aussidou parallèlement à la route. Sur ce tronçon va être aménagée une halte pour les promeneurs, autour du vieux puits réhabilité bénévolement par un amoureux des pierres que nous remercions.

TOUR de RUFFIS : Les travaux de renforcement et de rejointement des pierres de la tour qui menaçaient de tomber sur les visiteurs sont terminés. Le coût total des travaux est de 34 250 €. L'Association de sauvegarde de Ruffis, l'ASPER, a participé à hauteur de 64%. Et elle a fait réaliser sur ses fonds propres la réfection des faitages de la chapelle.

ACQUISITION de TERRAINS : Toujours dans le but de maîtriser le foncier autour du stade, la municipalité vient d'acquiescer à l'amiable le terrain « GIRARD », d'une superficie de 8 195 m², pour le prix de 16 390 €. Cet espace sera, dans un premier temps, mis à disposition des associations sportives, foot et rugby, comme terrain d'entraînement. Un éclairage adapté sera mis en place par la même entreprise qui a réalisé celui du grand stade.

TRAVAUX DIVERS et ACHATS : Toujours dans le cadre de rénovation des bâtiments communaux, la porte de la salle communale de Saint Martin de Calmès a été changée ainsi que celle du planétarium. Cent cinquante chaises de la salle polyvalente, vétustes ou endommagées, ont dû être renouvelées. La remise à niveau du parc informatique de la mairie est terminée avec l'achat des deux derniers ordinateurs et d'imprimantes. Les écoles ont été équipées de photocopieurs en location.



Assainissement : d'un chantier à l'autre

Sur le bourg, la dernière tranche de travaux d'assainissement s'est achevée fin 2012. Il ne restait que les finitions du chantier : le revêtement du sentier piétonnier et la pose d'une bordure, végétal et bois, le long de la RD 89.

Sur le hameau des Fournials, les travaux ont été mutualisés avec la communauté Centre Tarn. Concernant la partie à la charge de la commune, 800 mètres de canalisations ont été enfouis, constituant un réseau qui dessert une dizaine d'habitations et calibré pour recevoir 36 autres branchements, dont un lotissement en perspective. Sauf imprévus, la fin de ce chantier devrait amorcer une pause dans les gros travaux d'assainissement.



INCIVILITES

La vie en collectivités demande, pour le confort de tous, le respect de certaines règles que nous nous devons de rappeler :

- Respect des emplacements handicapés,
- Ne pas stationner devant le Centre Polyvalent ; c'est une question de sécurité pour l'accès des services de secours.
- Respecter les stationnements 15 mn (marquage bleu)
- Les panneaux de signalisation et autres équipements d'aide à la circulation, l'éclairage public sont propriété de tous. Leur dégradation empêche la municipalité d'investir dans d'autres dépenses qui serait plus utile pour nous.
- Pour les propriétaires de chiens en promenade, ramasser les excréments de leurs animaux. Les places et trottoirs du village ne sont pas des aires d'aisance pour les animaux domestiques.

Merci de votre compréhension.



Etat Civil 2013

Bienvenue à ...Lenny BADAR, Claire CAMP, Kayssey-Jade CROS, Mathilde DUMOULIN, Ethan JULIEN, Noah JULIEN, Camille MARAVAL, Thomas MARCOU, Romain PANIS RÉGY, Evan PUJOL, Léna SABLAYROLLES TACCIN, Elio TYRE.

Tous nos vœux de bonheur à ...Joël BESOMBES et Marc DEBRUYNE, Philippe DUTHEIL et Fabienne CULIÉ, Nourredine GHRIFA et Christine BOYER, Kévin JACOBÉ et Cindy NAVARRO, Gérard LOUP et Jocelyne MALOT, Jacques TROUILLET et Jane NABYONGA, Serge VERGNES et Carole VERTA.

Ils nous ont quittés ...Lydia ALBERT veuve MARCOU, Louis BEL, Ginette BÉNAZECH, André BERTRAND, Julia BOUSSIÈRE veuve ANDRÉ, Doria BOURGES, André BOUSQUET, Léon CALMET, Jeanne CALVET veuve ANDRAL, Robert CAMP, Matias CHACON TERUEL, Denise CLÉRET veuve LARDOT, Odette CORBIÈRE veuve VERDEIL, Aimé COUFFIGNAL, Marcel CRANSAC, Maurice GERVAIS DE ROUVILLE, Louis GRANIER, Anissa KOUTABLI, René MARC, Jeanne MAUREL épouse VIALA, Maurice MAZEREAU, Berthe MIQUEL, Juliette MIQUEL veuve CAMP, Marie MIQUEL veuve CURVALE, Michel MONIN, Paul PAYRASTRE, Paulette PRIOU veuve FUCHS, Raymonde PUECH veuve MATHIEU, Raymond SOULET, René SOULET,

... ainsi que ...

Anne-Marie ALIBERT, Gabriel ASSEMAT, Jean ASSEMAT, Elie CAMP, René CAMP, Aimé TARQUIN « Labessonnié », Joseph ALBERT « La Gayé », Marie ALBERT « Lusclade », René ALBERT « La Jaladié », Paul BAÏSSE « Lafargue », Hélène BARTHE « La Valadié », Eva BIEYSSE « Bousségous », Louis BOSCH « La Saularié », Gilbert BOULADE « Lautre », Fernand BOUSQUET « La Combessié », Georgette COMBES « La Vaurinié », Odette FOURNIÉ « La Grancarié », Justin GAU « Savin », Fernand PHILIPPOU « Fau de Brande », Paul VALERY « La Cormarnié », Marcelle VAREILLES « La Salvanié », Denis ZELMIRE « Le Plégadou », Geneviève SALVETAT « St-Amans de Négrin ».

Directeur de la publication : Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Comité de rédaction : J. BOURGES, J-P. CHAMAYOU, D.COMBES, M-A. COURNUT, T. FERRERO, F. MAURIE, C. BAÏSSE, D. PATTE de DUFOURCQ, C. TESSEYRE.

Ont participé : S. GAUTRAND, C. FABRE, M. BOYER, Services 3CT.

Comité de lecture : J. BOURGES, M-A. COURNUT, B. AUGÉ, D. PATTE de DUFOURCQ.

Crédits photos : M-A. COURNUT, M.A. DUFET, J. BOURGES, M. BOYER, C. FABRE, E. PELLEGRIN, 3CT, S. GAUTRAND, B. MAUREL, A SYLVESTRE, Cl. BOU, F. MAURIE.

Impression : Couleurs d'Autan - Imprimé sur papier recyclé.

Permanences

du Maire, Jean-Paul CHAMAYOU
tous les lundis : 10h-12h

du Conseiller Général, Jacques BOURGES
2^e lundi du mois : 10h30-12h
(sauf annonce contraire dans la presse)

du Député, Philippe FOLLIOU
tous les trimestres – consulter le site web :
www.philippe.folliot.com

de la Communauté des communes : 3CT
Présence aux heures ouvrables d'un agent polyvalent de l'Intercommunalité :
Office de Tourisme, Médiathèque et
relais des services administratifs

de la Mutuelle Sociale Agricole
2^e lundi du mois : 9h – 12h

de l'Assistante Sociale
mardi matin (sur RDV) : 9h30 – 12h30
05 63 48 17 20

de la Mission Locale (Aide à l'emploi)
2^e jeudi du mois, matin (sur RDV)

Mairie ouverte au public :
8h30-12h et 13h30-17h30
(sauf vendredi 17h)
Tel : 05 63 75 14 18
Fax : 05 63 75 18 11

Service de l'eau - réseau Montredon
(urgence week-end) 06 72 08 22 23

Dernière minute....

Sept de nos soldats du feu viennent d'être distingués par l'Etat major du SDIS et deux nouvelles recrues font leur entrée dans le corps :

- Ghislain Donnadille a été promu au grade d'adjudant et décoré de la médaille d'argent pour ses 20 ans de service,
- Christophe Poirot et Eric Carayon ont été promus au grade de sergent,
- Patrice Dourel et Nicolas Barreira au grade de caporal,
- Sébastien Boyer et Sébastien Mottlo ont reçu leur casque.

Félicitations aux promus et nouveaux qui viennent conforter le centre de secours de Montredon. C'est l'occasion de redire l'attachement des habitants à leur centre et de remercier encore nos pompiers, tous volontaires, pour leur dévouement.



Montredon-Labessonnié, le sourire de la montagne